



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23073

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2026

ÉDITÉ LE 23/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/06/2019
7 622

Raison sociale : GIET ISOLBERRI

156 RUE BARBES
18000 BOURGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES

Siret : 351 574 181 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 256846F1247000 / 001 291150/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 256846F1247000 / 001 291150/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/12/2024

Téléphone : 02 48 20 02 63

Fax : 02 48 67 00 47

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@giet-isolberri.com

Responsabilité légale :

GIET LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL / GIET LUDOVIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/04/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/04/2024
o Ventilation mécanique	04/04/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/04/2023
o Fenêtres de toit	06/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/04/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.